



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE



2022

Bilan d'animation

Période septembre 2022 - décembre 2022



Site Natura 2000 FR7200666
Vallées des Beunes

Dordogne (24)

SOMMAIRE

INDEX DES FIGURES	3
INDEX DES TABLEAUX	4
PREAMBULE	5
MISSIONS DES OPERATEURS DE L'ANIMATION NATURA 2000	7
RAPPEL DES ENJEUX LIES AU PATRIMOINE NATUREL ET OBJECTIFS DU DOCOB	8
1. Les enjeux.....	8
1.1. Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le Formulaire Standard de Données	8
1.2. Espèces d'intérêt communautaire identifiés dans le Formulaire Standard de Données	8
2. Objectifs à long termes, Objectifs opérationnels et actions du DOCOB.....	9
ANIMATION REALISEE SUR LE SITE.....	10
1. Phase d'appropriation du DOCOB.....	10
2. Information et communication sur les mesures de gestion	10
2.1. Sites internet.....	10
2.1.2. Site internet dédié.....	10
3. Phase de mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (Maec)	11
3.1. Mise à jour du projet agro-environnemental (PAE).....	11
3.2. Information et communication sur les mesures de gestion agricoles	12
3.3. Diagnostic des parcelles & Plans de gestion pastoraux.....	12
3.3.1. Diagnostic parcellaire	12
3.3.2. Plans de gestion pastoraux.....	13
3.4. Proposition de contrat & Aide au montage de dossier.....	13
3.5. Bilan des surfaces engagées en 2022	13
3.6. Bilan des contractualisations MAEC sur 5 ans.....	13
3.6. Réponse à l'appel à projets PAEC pour la nouvelle programmation 2023-2027.....	15
4. Phase de mise en œuvre des contrats « forestiers » et « ni agricoles ni forestiers »	17
4.1. Identification des propriétaires et ayants droits.....	17
4.2. Prise de contact avec les propriétaires et ayants droits	17
4.3. Diagnostic des parcelles, Proposition de contrat, Aide au montage de dossier & Suivi de l'instruction des dossiers.....	17
4.4. Aide à la mise en œuvre technique des actions et Suivi technique, administratif et financier.....	17
4.4.1. Contrats Natura 2000 – SCI de Commarque, M. et Mme. CLANET, Fédération Départementale des Chasseurs de Dordogne.	17
4.4.2. Contrats Natura 2000 – SCI du Château de Puymartin, M. Xavier de Cherade de Montbron.	20
4.4.2. Contrats Natura 2000 – Synthèse des contrats réalisés ou en cours	21
5. Suivi des populations de chiroptères	22
5.1. La Grotte de Vieil Mouly	22
5.1.1. Hibernation	22
5.1.2. Mise bas et estive.....	22
5.1.3. Veille sur le site de Vieil Mouly	23
5.2. Carrière des Combarelles.....	23
5.3. La grotte du Bison.....	23
6. Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence	24
7. Synthèse, bilan et mise à jour du DOCOB	24
8. Organisation des réunions de comité de pilotage.....	24
9. Programme/Projets en lien avec Natura 2000	25
9.1. Typologie des végétations et habitats naturels du site Natura 2000 « Vallées des Beunes ».....	25
9.3. Programme chiroptères cavernicoles en Nouvelle-Aquitaine.....	26
9.4. Atlas de Biodiversité Inter-Communale de la CCVH.....	28
9. Perspectives pour la 2 ^{ème} tranche d'animation	29

ANNEXES 30

INDEX DES FIGURES

Figure 1 : Cartographie de localisation du site	6
Figure 2 : Vue page d'accueil site internet	10
Figure 3 : Cartographie du PAEC Vallées des Beunes.....	11
Figure 4: Bilan des contractualisations MAEC sur la période 2015-2021.....	14
Figure 5 : Localisation des parcelles concernées par les contrats N2000 dans le vallon de Commarque	18
Figure 6 : Vue après l'opération de broyage des refus (novembre2021).....	18
Figure 7 : Localisation des parcelles concernées par les contrats N2000 dans la Combe de Saint-Raphaël	19
Figure 8 : Vue de l'opération de fauche manuelle à Fontaine Pourrie (décembre 2021).....	19
Figure 9 : Vue des opérations de restauration (septembre 2022)	20
Figure 13 : A gauche : Vue partielle de la colonie / A droite : Vue partielle de la colonie, la majorité des individus sont des juvéniles de Rhinolophe Euryale	22
Figure 19 : Provenance des individus contrôlés (Grand Rhinolophe et Minioptère de Schreibers)	27
Figure 20 : Groupes d'espèces concernées par l'ABC de la CCVH	28

INDEX DES TABLEAUX

Tableau I : Liste des habitats d'intérêt communautaire identifiés dans le DOCOB	8
Tableau II : Liste des espèces d'intérêt communautaire identifiées sur le site.....	8
Tableau III : Liste des mesures inscrites dans les PAEC déposés pour la campagne 2022	12
Tableau IV : Bilan des mesures engagées sur le PAEC AQ_BEUN en 2021.....	13
Tableau V : Synthèse des engagements MAEC souscrits depuis 2015 sur le PAEC AQ_BEUN	14
Tableau VI : Synthèse des contrats réalisés depuis 2015 (en gris terminés / en vert en cours)	21
Tableau VII : Synthèse des observations réalisées dans la grotte de Vieil Mouly.....	22
Tableau VIII : Synthèse des observations réalisées dans la carrière des Combarelles.....	23
Tableau IX : Synthèse des observations réalisées dans la Grotte du Bison.....	23
Tableau X : Liste des HIC identifiés par le CBNSA.....	26

PREAMBULE

Le site Natura 2000 FR7200667 « Vallées des Beunes » est doté d'un Documents d'Objectifs (DOCOB) validé depuis décembre 2004.

Le site s'étend sur 5500 ha répartis sur 12 communes : LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, TAMNIES, LA CHAPELLE-AUBAREIL, SAINT-GENIES, SARLAT-LA-CANEDA, PEYZAC-LE-MOUSTIER, MEYRALS, SAINT-ANDRE-D'ALLAS, MARCILLAC-SAINT-QUENTIN, MARQUAY, SERGEAC et TURSAC.

L'animation du DOCOB a débuté en 2006. Depuis, cinq phases d'animation se sont succédées, jusqu'en décembre 2021.

Fin 2021, Le **Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne (SMBVVD)** a exprimé le souhait de poursuivre le portage de l'animation du site Natura 2000 ; il a donc été désigné structure porteuse de l'animation pour une 6^{ème} phase d'animation d'une durée de 3 ans par les services de l'Etat.

Le SMBVVD à travers un marché public de prestation de service a choisi les opérateurs du **Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine** (antenne Dordogne) et de la **Chambre d'Agriculture de la Dordogne** (au travers de son antenne du Périgord Noir) pour mener à bien cette mission d'animation.

Opérateurs en charge de l'animation du site Natura 2000 « Vallées des Beunes»:

Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine

Matthieu DUFFAU, chargé de mission
Nolwenn QUERO, chargée de mission

Autres Missions :

- Animation de sites Natura 2000 en Dordogne
 - Elaboration de Docob
 - Inventaires et expertises naturalistes
 - Rédaction de plans de gestion...
- Réalisation et mise en œuvre du PAEC Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne

Chambre d'Agriculture de La Dordogne Antenne du Périgord Noir

Bernadette BOISVERT, conseillère agricole
spécialisée environnement - développement local

Autres missions :

- Animation de sites Natura 2000 en Dordogne
 - Participation à la réalisation de Docobs
 - Développement du pastoralisme
- Réalisation et mise en œuvre du PAEC Zone pastorale de Dordogne...

La mission d'animation confiés aux opérateurs à officiellement débuté en septembre 19/09/2022., pour une durée de 36 mois répartie comme suit après validation auprès du maître d'ouvrage :

- 1 tranche ferme de 3 mois ½ : du 19/09/2022 au 31/12/2022
- 1 tranche optionnelle : du 01/01/2023 au 31/21/2023
- 1 tranche optionnelle : du 01/01/2024 au 19/08/2025

Le présent bilan d'animation fait état de l'action menée par les opérateurs sur la période 2022 de cette 6^{ème} phase d'animation du site Natura 2000.

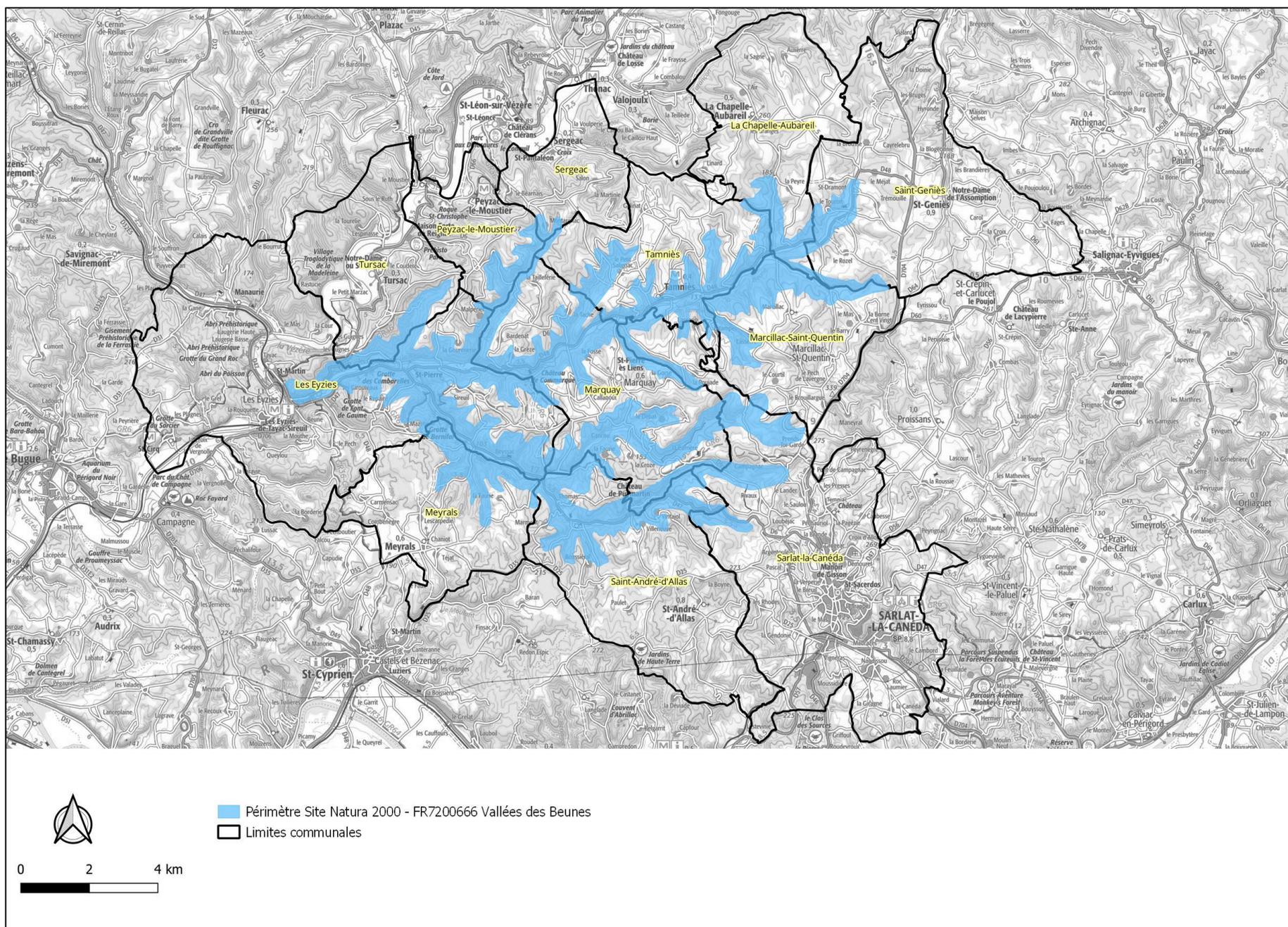


Figure 1 : Cartographie de localisation du site

MISSIONS DES OPERATEURS DE L'ANIMATION NATURA 2000

Les missions d'animation à mettre en œuvre s'articulent autour des volets suivants :

- **Préparer la mise en œuvre du document d'objectif**
 - Information et communication sur les mesures de gestion
- **Mettre en œuvre des mesures contractuelles**
 - Identification et prise de contact avec les ayants droits
 - Rencontre avec les propriétaires et ayants droits / Réponses aux sollicitations
 - Diagnostic des parcelles
 - Proposition de contrats / Aide au montage de dossier / Suivi de l'instruction / Aide à la mise en œuvre technique des mesures
 - Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins
- **Suivi biologiques**
 - Suivi des populations de chiroptères sur la grotte de Vieil Mouly
- **Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial**
 - Intégration des enjeux du site dans les documents de planification (PLU, SCOT, DOCOB ...)
 - Participation à la démarche d'évaluation des incidences
- **Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan**
 - Préparation et animation du comité de pilotage
 - Coordination des avis techniques
 - Bilan et évaluation des actions et des contrats
 - Rédaction des comptes rendus.
 - Mise à jour du DOCOB

RAPPEL DES ENJEUX LIÉS AU PATRIMOINE NATUREL ET OBJECTIFS DU DOCOB

1. LES ENJEUX

Les enjeux liés au patrimoine naturel présenté ci-dessous sont issus du Formulaire Standard de Données. Ils sont très partiels et lacunaires. La mise à jour du FSD l'année prochaine permettra de compléter cette partie aussi bien sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire que sur les espèces faune/flore protégées et/ou patrimoniales.

1.1. Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le Formulaire Standard de Données

Sept habitats naturels de l'annexe I de la Directive « Habitat, Faune, Flore » sont identifiés dans le FSD.

Tableau I : Liste des habitats d'intérêt communautaire identifiés dans le DOCOB

Intitulé EUR 27	Code
Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	5130
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	6210
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430
Tourbières basses alcalines	7230
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	91E0
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340

1.2. Espèces d'intérêt communautaire identifiés dans le Formulaire Standard de Données

Sept espèces de l'annexe II de la Directive « Habitat, Faune, Flore » sont identifiées dans le FSD.

Tableau II : Liste des espèces d'intérêt communautaire identifiées sur le site

Code	Nom scientifique
1041	<i>Oxygastra curtisii</i>
1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>
1065	<i>Euphydryas aurinia</i>
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
1305	<i>Rhinolophus euryale</i>
1324	<i>Myotis myotis</i>

2. OBJECTIFS A LONG TERMES, OBJECTIFS OPERATIONNELS ET ACTIONS DU DOCOB

Pour répondre aux enjeux du site, plusieurs objectifs à long terme ont été définis lors de l'élaboration du DOCOB. Ils sont déclinés en objectifs opérationnels à travers le programme d'actions synthétisé ci-après.

Objectifs à long termes	Objectifs opérationnels	Actions
A Maintenir et développer les bas-marais alcalins	Maintenir et développer les espaces ouverts de "fenasses" Veiller à la gestion intégrée des cours d'eau	A1-Entretien par fauche tardive des bas-marais alcalins de tout type
		A2-Entretien par pâturage des bas-marais alcalins de tout type
		A3-Restauration des bas-marais alcalins en cours de colonisation par les ligneux
		A4-Restauration des bas-marais alcalins en cours de colonisation par les roseaux
		A5-Réhabilitation de fossés
B Développer l'intérêt écologique et paysager des coteaux	Maintenir et développer les espaces ouverts de pelouses et landes sèches Favoriser le développement de la chênaie verte	B1-Entretien des pelouses sèches
		B2-Entretien des pelouses et landes sèches par pâturage
		B3-Restauration des pelouses sèches embroussaillées
		B4-Restauration de pelouses sèches colonisées par le chêne pubescent
		B5-Entretien des pelouses sèches à truffières
C Développer une mosaïque d'habitats naturels et préserver les milieux originaux	Maintenir la mosaïque d'habitats Préserver les milieux originaux Préserver les populations animales remarquables	C1-Restauration de mégaphorbiaies
		C2-Entretien de mégaphorbiaies
		C3-Restauration et entretien de mégaphorbiaies sous peupleraie – (mesure expérimentale)
		C4-Entretien des mares à characées
		C5-Préserver les grottes naturelles à chauve-souris
		C6-Restauration la forêt alluviale rivulaire et la ripisylve inondables (aulnaie à hautes herbes, aulnaie- frênaie)
		C7-Recréation de ripisylves (aulnaies)
		C8-Utiliser le piégeage contre les rongeurs indésirables
D Communiquer et faire vivre le document d'objectifs	Animer et coordonner le DOCOB Informier, communiquer Encourager et soutenir les actions et les démarches territoriales favorables à la conservation des habitats Etablir un suivi et une évaluation du Docob	D1-Coordination, synthèse et bilan de la mise en oeuvre du DOCOB
		D2-Mise en oeuvre des mesures contractuelles
		D3-Assistance technique
		D4-Mise en oeuvre des mesures "hors contrat"
		D5-Information et communication sur les mesures du DOCOB
		D6-Information et communication
		D7-Sensibilisation du public et maîtrise de la fréquentation sur le site
		D8-Préserver la ressource et la qualité de l'eau
		D9-Soutenir les démarches de valorisation et de préservation de la biodiversité
		D10-Mise en oeuvre des mesures de suivi et inventaires complémentaires

ANIMATION REALISEE SUR LE SITE

1. PHASE D'APPROPRIATION DU DOCOB

Sans objet

2. INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MESURES DE GESTION

2.1. Sites internet

2.1.2. Site internet dédié

En 2021, un site internet dédié avait été réalisé, permettant de consulter les rubriques suivantes :

- Accueil : page d'accueil, actualités
- Natura 2000 : généralité sur le réseau N2000
- Le site : localisation du périmètre du site, cartographie dynamique
- Gestion du site : présentation des outils de gestion disponibles : MAEc, les Contrats N2000, la charte N2000
- Incidence : la démarche d'évaluation des incidences au titre de N2000
- Téléchargements : consultation et téléchargements des ressources bibliographiques (DOCOB, compte-rendu des COPIL,...)
- Contactez-nous : formulaire de contact

Le site internet est consultable à l'adresse suivante : <http://vallees-des-beunes.fr/>



Figure 2 : Vue page d'accueil site internet

La rubrique téléchargement a été mise à jour et sa maintenance a été réalisée.

3. PHASE DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

Dans le cadre de la programmation FEADER 2014-2020, chaque année la région Nouvelle Aquitaine lance un appel à projet pour des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques proposant des mesures agro-environnementales à mettre en œuvre sur des territoires à enjeu. Le PAEC, porté par un opérateur local, doit reposer sur un diagnostic permettant de faire émerger les enjeux environnementaux et agricoles du territoire. Il définit la liste des MAEC mobilisables (cahiers des charges proposés sur le territoire), il liste les actions complémentaires à mettre en œuvre (animation, investissements, diagnostics...), il précise des modalités de suivi et d'évaluation ainsi que des modalités de poursuite des actions au-delà de la période du projet.

La nouvelle programmation du FEADER ne sera effective qu'en 2023, en période de transition (2021 et 2022) la programmation 2014-2020 est prolongée avec des restrictions : mêmes périmètres, mêmes mesures, nouvelles contractualisations réduites à 1 an au lieu de 5...

3.1. Mise à jour du projet agro-environnemental (PAE)

Le site Natura 2000 « Vallées des Beunes » est inclus dans la zone pastorale de Dordogne et dans le PAEC nommé « PAEC Vallées des Beunes – PAEC_BEUN » mis en œuvre à partir 2015. L'opérateur est la Chambre d'agriculture 24 en partenariat avec le CEN Nouvelle Aquitaine.

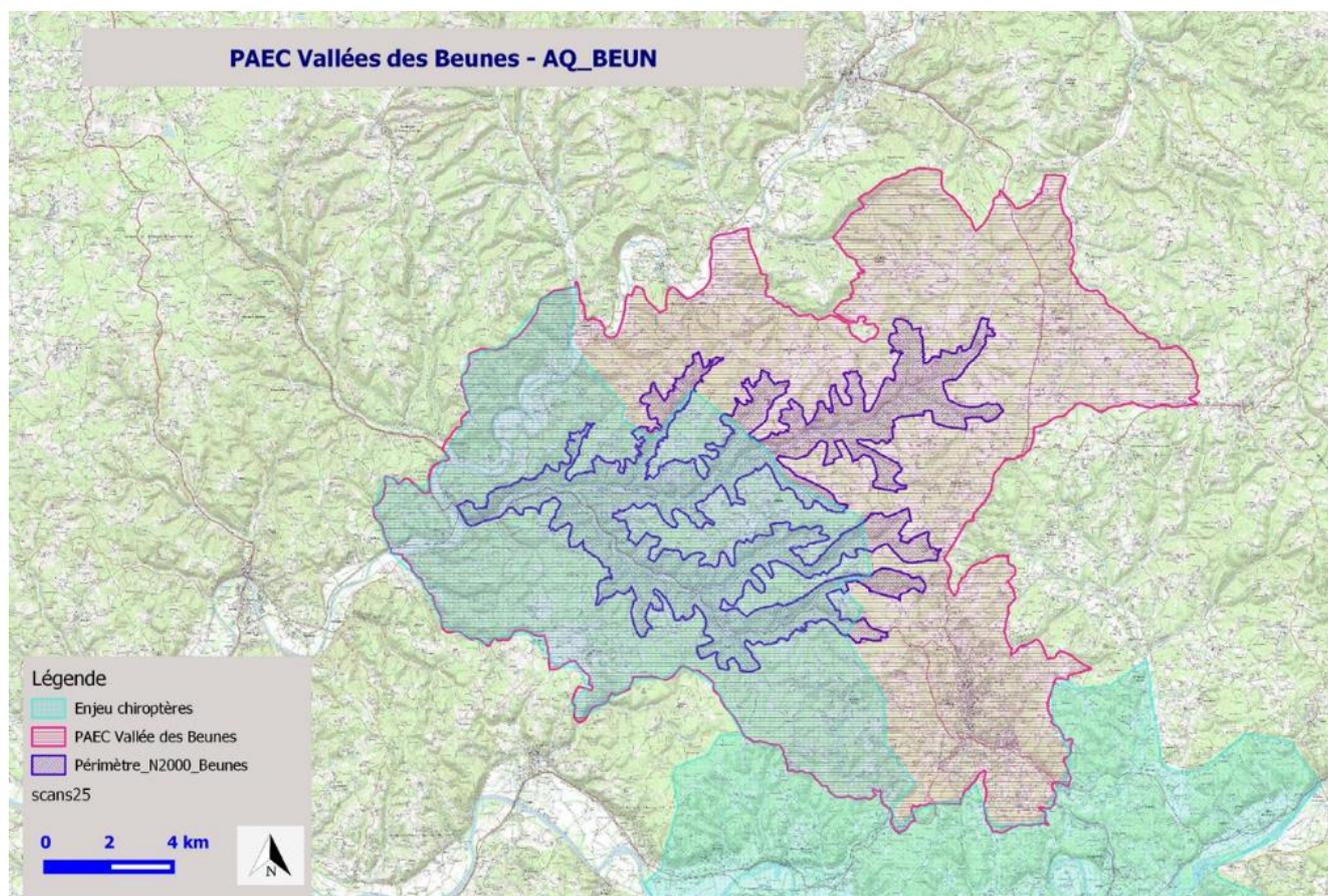


Figure 3 : Cartographie du PAEC Vallées des Beunes

Les enjeux principaux découlent de la perte de biodiversité en milieux humides et sur les pentes calcaires, résultant notamment de la déprise agricole et de la baisse des effectifs pâturant ; ils sont les suivants :

- La fermeture des milieux qui banalise les paysages et renforce les risques d'incendie (enjeu lié à la zone pastorale)
- La réduction des habitats d'intérêt communautaire de fonds de vallées (mégaphorbiaies et bas marais alcalins) et des causses calcaires (pelouses sèches et landes à genévrier)
- La présence d'un gîte à chauves-souris d'importance internationale sur la commune des Eyzies, dont l'aire d'alimentation recouvre la moitié du site Natura 2000.

Chaque année le PAEC est réajusté pour répondre aux objectifs définis par la région (devenue Nouvelle Aquitaine) tout en s'adaptant aux enjeux du territoire. Il intègre un bilan de l'année précédente et des prévisions de nouvelles contractualisations.

Pour la campagne 2022, le PAEC AQ_BEUN déposé en décembre 2021 a été validé par la Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique (CRAEC) Nouvelle-Aquitaine le 18 janvier 2022.

L'opérateur Chambre d'agriculture a pu proposer des nouvelles contractualisations pour le territoire avec une liste de mesures identique à celles retenues en 2021. De plus la CRAEC a ouvert la possibilité aux exploitant ayant contractualisé des mesures en 2015, 2016 ou 2017 (terme échu) de reconduire un nouveau contrat sur les mêmes parcelles. Tous les engagements en 2022, que ce soit pour des nouvelles parcelles ou des reconductions de contrats à terme, ont été souscrits pour une durée de 1 an.

Tableau III : Liste des mesures inscrites dans les PAEC déposés pour la campagne 2022

Code mesure	Libellé mesure	Type de milieux visés	TO mobilisés	Montant (€ / an)	Durée engagement
AQ_BEUN_SHP1	Systèmes herbagers et pastoraux - individuelle	Prairies permanentes, pelouses sèches, landes, parcours, bois pâturés	SHP_01	58,29	1 an
AQ_BEUN_HE01	Amélioration de la gestion pastorale		HERBE_09	75,44	1 an
AQ_BEUN_HE03	Maintien de l'ouverture, gestion pastorale et absence fertilisation		HERBE_03 ; HERBE_09 ; OUVERT_02	115,22	1 an
AQ_BEUN_HE06	Retard de fauche sur prairies	Habitats d'intérêt communautaire de Landes et Pelouses, Habitats d'espèces pour les chauves-souris	HERBE_06	120,86	1 an
AQ_BEUN_HE07	Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche - 20 jours		HERBE_03 ; HERBE_06	165,32	1 an
AQ_BEUN_HE08	Création et maintien d'un couvert herbacé et absence de fertilisation	Bordure de cours d'eau et bas de pentes, Habitats d'espèces pour chiroptères et odonates	COUVER_06 ; HERBE_03	399,69	5 ans
AQ_BEUN_HE09	Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche - 40 jours	Habitats d'intérêt communautaire de Bas marais alcalins et Mégaphorbiaies ; Ripisylves ; Habitats d'espèces pour les chiroptères et les odonates	HERBE_03 ; HERBE_06	267,32	1 an
AQ_BEUN_RI01	Entretien des ripisylves		LINEA_03	1,50	1 an
AQ_BEUN_FO01	Entretien des fosses, canaux et rigoles		LINEA_06	1,93	1 an
AQ_BEUN_VE03	Absence de traitement phyto	Habitats d'espèces pour les chiroptères et les odonates	PHY TO_03	368,50	1 an

3.2. Information et communication sur les mesures de gestion agricoles

Pour la campagne 2022, la communication s'est déroulée comme suit :

- Information auprès de l'ensemble des agriculteurs adhérents au CrDA, via notre journal « L'Agriculteur du Périgord Noir »
- Des rencontres individuelles avec des éleveurs sur le terrain. 2 exploitants agricoles nous ont contactés dans le périmètre PAEC AQ_BEUN pour étendre leur engagement MAEC sur de nouvelles parcelles, suite à l'extension de leur exploitation.

3.3. Diagnostic des parcelles & Plans de gestion pastoraux

3.3.1. Diagnostic parcellaire

2 diagnostics individuels ont été réalisés pour 2 extensions de contrats.

Le diagnostic comprend plusieurs étapes :

- Rendez-vous sur l'exploitation, descriptif des systèmes d'élevage et des assolements, visite des parcelles, diagnostic floristique des prairies, état des lieux des parcours boisés...
- Rédaction du diagnostic : synthèse des éléments et cartographie des parcelles à engager.

D'autre part, pour répondre aux exigences du cahier des charges des mesures visant le « retard de fauche », 8 diagnostics réalisés en 2015, 2016 ou 2017 ont été actualisés, permettant aux exploitants de se réengager pour une année supplémentaire.

3.3.2. Plans de gestion pastoraux

L'extension des contrats MAEC sur de nouvelles parcelles, comme le réengagement de parcelles pour une année supplémentaire, ont nécessité l'actualisation des plans de gestion pour satisfaire aux cahiers des charges des mesures

- Actualisation et/ou extension de 11 plans de gestion pastoraux pour des exploitations engagées dans la mesure AQ_BEUN_HE01 (amélioration de la gestion pastorale)
- Actualisation de 7 plans de gestion des fossés pour des exploitations engagées dans la mesure AQ_BEUN_FO01 (entretien des fossés)
- Actualisation de 2 plans de gestion des ripisylves pour des exploitations engagées dans la mesure AQ_BEUN_RI01 (entretien des ripisylves).

3.4. Proposition de contrat & Aide au montage de dossier

Les diagnostics ont donné lieu à 2 extensions de contrat, concomitamment à la demande d'aide PAC. La structure animatrice a accompagné les confecteurs des dossiers PAC pour que l'engagement en MAEC soit conforme au diagnostic réalisé.

3.5. Bilan des surfaces engagées en 2022

Tableau IV : Bilan des mesures engagées sur le PAEC AQ_BEUN en 2021

COMMUNE	TERRITOIRE	Nbr de diags	SHP1	HE01	MONTANT
			58,29 € / ha	75,44 € / ha	
TAMNIES	AQ_BEUN	2	76,92	52,31	8 430 €
TOTAL			76,92	52,31	8 430 €

Au total, 77 ha ont été nouvellement engagés avec deux mesures :

- La mesure systèmes herbagers sur deux exploitations d'élevage bovin extensives
- La gestion pastorale sur des îlots composés d'une mosaïque de parcours plus ou moins boisées, avec présence de landes et de pelouses sèches.

3.6. Bilan des contractualisations MAEC sur 5 ans

Au total, 35 diagnostics ont été réalisés dont 8 avenants, au cours des 8 années (dont 1 année blanche) de mise en œuvre du Programme Agro-Environnemental et Climatique AQ_BEUN, pour près de 1200 ha engagés représentant 20% de la SAU du territoire PAEC.

Ce bilan est réalisé sur la base des diagnostics, et ne tient pas compte des modifications qui ont pu intervenir après engagement PAC (retrait de certaines parcelles à la demande de l'agriculteur ou suite à l'instruction du dossier).

Le programme de MAEC a été très largement souscrit sur le PAEC Vallées des Beunes, avec un impact significatif pour le territoire en termes de gestion des milieux et de dynamique locale. L'enveloppe financière liée à ces engagements représente sur l'ensemble de la programmation un peu plus de 750 000 €.

3.6. Réponse à l'appel à projets PAEC pour la nouvelle programmation 2023-2027

Le Plan Stratégique National (PSN) approuvé le 31 août 2022 par la commission européenne constitue le cadre d'intervention du FEADER depuis le 1^{er} janvier 2023.

Sans attendre cette échéance, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine, désignée comme autorité de gestion des mesures agro-environnementales pour cette programmation, a lancé un appel à projets en deux phases pendant l'année 2022 :

1. Un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé le 12 mai 2022 pour identifier les opérateurs de PAEC au titre de la campagne 2023 : Les futurs opérateurs PAEC étaient invités à déposer une fiche synthétique de leur projet pour permettre de pré-visualiser leur territoire, le contenu du projet, les mesures (MAEC) proposées et de connaître les besoins financiers prévisionnels qui s'y rattachent.
2. un appel à projets régional publié le 20 septembre 2022 : les opérateurs ayant répondu à l'AMI étaient invités à déposer un dossier complet de leur PAEC, soumis à l'examen d'une Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique (CRAEC) et à une notation.

La Chambre d'agriculture de la Dordogne et le CEN Nouvelle Aquitaine, partenaires historiques pour l'animation de sites Natura 2000, ont souhaité poursuivre ce partenariat et déposer un projet de PAEC regroupant l'ensemble des sites Natura 2000 de Dordogne que nous co-animons, répondant ainsi à la volonté de l'Etat et de la Région de regrouper des territoires ayant des enjeux similaires et de créer des synergies.

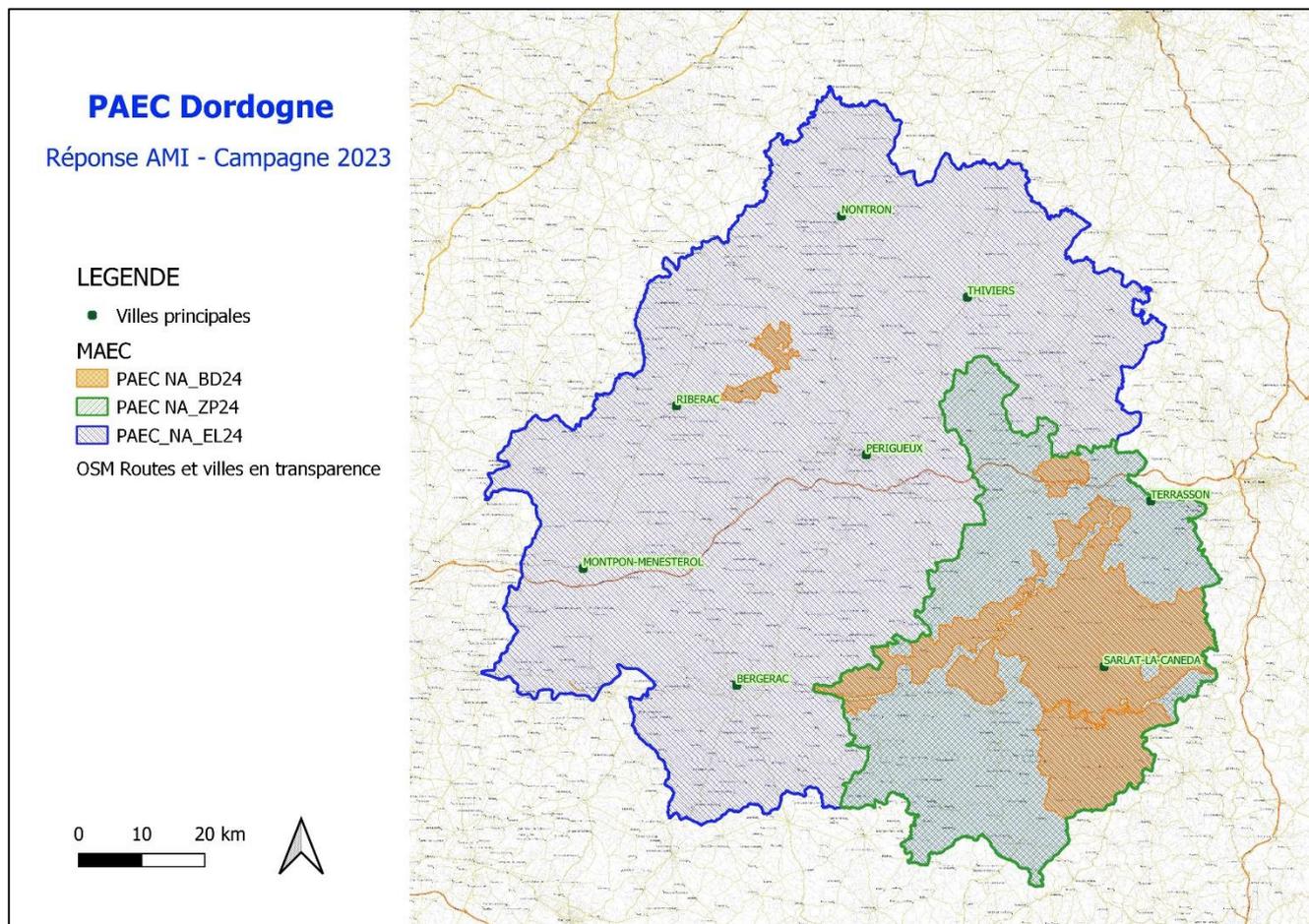
Le PAEC NA_BD24, intitulé « Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne », est constitué de plusieurs entités morcelées, situées pour une majeure partie dans le Sud-est du département de la Dordogne et pour une faible part dans le Pays Ribéracois. Il regroupe deux types de milieux qui se côtoient :

- - des coteaux calcaires qui abritent une mosaïque de milieux plus ou moins ouverts allant des végétations de dalles aux fourrés, en passant par les pelouses sèches
- - des petites vallées humides qui accueillent des zones humides formant une mosaïque de milieux plus ou moins ouverts ou boisés.

L'agriculture y est très diversifiée et souvent valorisée par le tourisme à la ferme (vente directe et hébergement). Les vallées comme les coteaux qui les dominent sont marqués par la déprise agricole, qui entraîne la fermeture des milieux et une perte de biodiversité, aussi bien dans les coteaux secs ou en milieu humide. A l'échelle du PAEC, on recense également plusieurs gîtes d'hibernation et/ou de reproduction de chiroptères : Il s'agit notamment de fournir aux populations de chauves-souris des territoires de chasse productifs en insectes par le maintien et l'entretien de milieux prairiaux.

La richesse biologique liée à ces territoires a été préservée depuis des siècles grâce à l'activité humaine qui maintenait une pression adaptée. Aujourd'hui, l'abandon des fortes pentes, suivi par les petites clairières et les petites vallées étroites a un effet banalisateur et représente une perte pour la biodiversité et un risque incendie accru sur les coteaux.

Le territoire des Vallées des Beunes est très représentatif de ce PAEC ; toutes les communes de ce site Natura 2000 sont intégralement comprises dans le PAEC NA_BD24.



Sur le site Natura 2000 Vallées de Beunes, le PAEC NA_DB24 dont l'enjeu est le maintien de la biodiversité se superpose avec deux autres PAEC :

- Le PAEC NA-ZP 24 dont l'enjeu est le développement du pastoralisme
- Le PAEC NA_EL24 dont l'enjeu est le bien-être animal et l'autonomie fourragère des élevages.

Le Projet Agro-Environnemental et Climatique du PAEC NA_BD24 répond aux enjeux biodiversité de la stratégie régionale d'intervention du PSN. Il ambitionne :

- Pour les systèmes de pelouses et landes sèches calcaires, de limiter les effets de la déprise agricole par le maintien ou la restauration de milieux ouverts
- Pour les milieux humides, de maintenir une gestion extensive des prairies, de conserver les habitats d'intérêt communautaire par des pratiques agricoles extensives (fauche tardive et limitation des intrants) et de maintenir et entretenir les végétations rivulaire tout en préservant la richesse floristique et faunistique
- Pour les habitats d'espèces et les territoires de chasse des chiroptères, de préserver et renforcer la diversité des assolements (conversion de terres en prairies, couverts adaptés...) et de permettre aux espèces végétales et animales d'accomplir leurs cycles biologiques par une fauche tardive et la réduction des intrants.

L'objectif visé pour l'année 2023 est de réaliser une quinzaine diagnostics individuels sur les communes du site Vallées des Beunes, permettant aux agriculteurs de contractualiser des mesures lors du dépôt de leur dossier PAEC, avant le 15 mai 2023.

4. PHASE DE MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS « FORESTIERS » ET « NI AGRICOLES NI FORESTIERS »

4.1. Identification des propriétaires et ayants droits

Sans objet.

4.2. Prise de contact avec les propriétaires et ayants droits

Les opérateurs de l'animation du site ont été informés par les services de l'Etat du calendrier (étapes et échéances) des contrats Natura 2000 pour l'année 2022 :

- Envoi projet de contrat N2000 à la DREAL NA / DDT24 : avant le 28/02/2022
- Réponse du comité de priorisation : fin 03/2022
- Dépôt des dossiers complets en DDT : avant le 31/05/2022
- Engagement des contrats avant le 31/12/2022
- Dernières demandes de paiement le 31/01/2025

4.3. Diagnostic des parcelles, Proposition de contrat, Aide au montage de dossier & Suivi de l'instruction des dossiers

En 2022, il n'a pas eu de nouveaux dossiers de contractualisation.

4.4. Aide à la mise en œuvre technique des actions et Suivi technique, administratif et financier

4.4.1. Contrats Natura 2000 – SCI de Commarque, M. et Mme. CLANET, Fédération Départementale des Chasseurs de Dordogne.

Trois contrats Natura 2000, sont en cours pour la gestion de milieux humides, sur deux secteurs géographiques :

- Vallon De Commarque, communes de Marquay et Les-Eyzies-De-Tayac :
 - Contrat porté par la SCI DE COMMARQUE, Gestion pastorale extensive et fauche des refus pour 4,16 ha et entretien des milieux ouverts pour 0,23 ha ;
 - Contrat porté par M. et Mme CLANET, Gestion pastorale extensive et fauche des refus pour 0,45 ha.
- Combe de Saint-Raphaël et Fontaine Pourrie, commune de Meyrals, et Bénivet, commune Des-Eyzies-De-Tayac :
 - Contrat porté par la FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA DORDOGNE, Gestion pastorale extensive et fauche des refus pour 1,90 ha et entretien des milieux ouverts pour 2,37 ha.

Le suivi de ces contrats consiste à :

- Assurer l'interface entre le syndicat maître d'ouvrage, le conservatoire des races d'Aquitaine, l'éleveur en charge du troupeau, les propriétaires bénéficiaires des contrats Natura 2000 et les services de l'Etat,
- Suivre le planning de pâturage,
- Accompagner l'éleveur pour la réalisation des cahiers de pâturage et d'interventions,
- Accompagner les propriétaires pour les demandes de paiement annuel.
- Réaliser si nécessaire les demandes d'avenants pour le compte des propriétaires

L'année 2022, constitue la dernière année de mise en œuvre de ces 3 contrats.

La reconduite en 2020 de la convention de mise à disposition d'un troupeau de vaches bordelaises (3 vaches + 1 taureau) par le Conservatoire des races d'Aquitaine permet de poursuivre la gestion pastorale engagée depuis 2017 sur ces deux secteurs. Le troupeau est placé sous la responsabilité d'un éleveur qui assure les soins et la surveillance des animaux et gère le pâturage sur les parcelles qui font l'objet d'un contrat Natura 2000. Il rapatrie les animaux sur des parcelles de coteaux proches du siège de son exploitation pendant la période hivernale.

Les parcelles, présentant un engorgement en eau trop important pour envisager un entretien par pâturage, sont entretenues par broyage (ou fauche les années très sèches, lorsque les conditions le permettent). Les

interventions sont réalisées en période d'été, de manière mécanique sur les parcelles accessibles et manuelle sur les secteurs les plus humides.

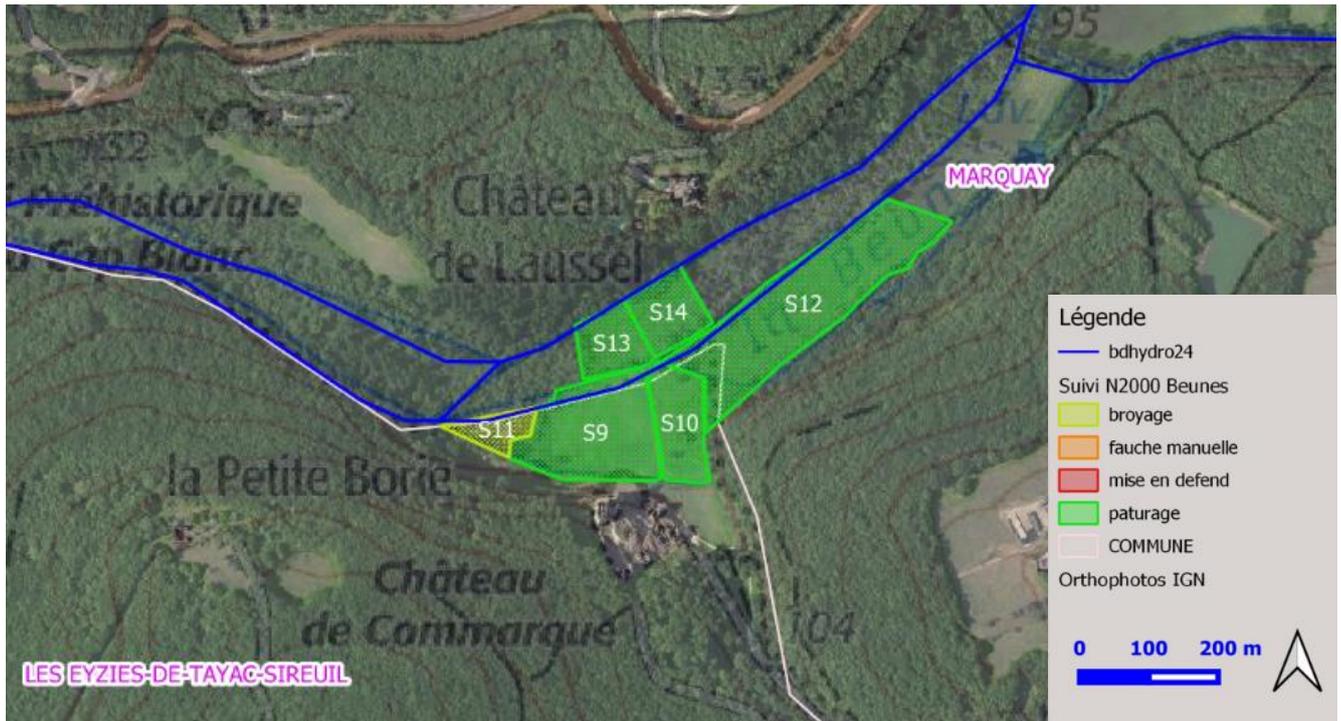


Figure 5 : Localisation des parcelles concernées par les contrats N2000 dans le vallon de Commarque



Figure 6 : Vue après l'opération de broyage des refus (novembre 2021)

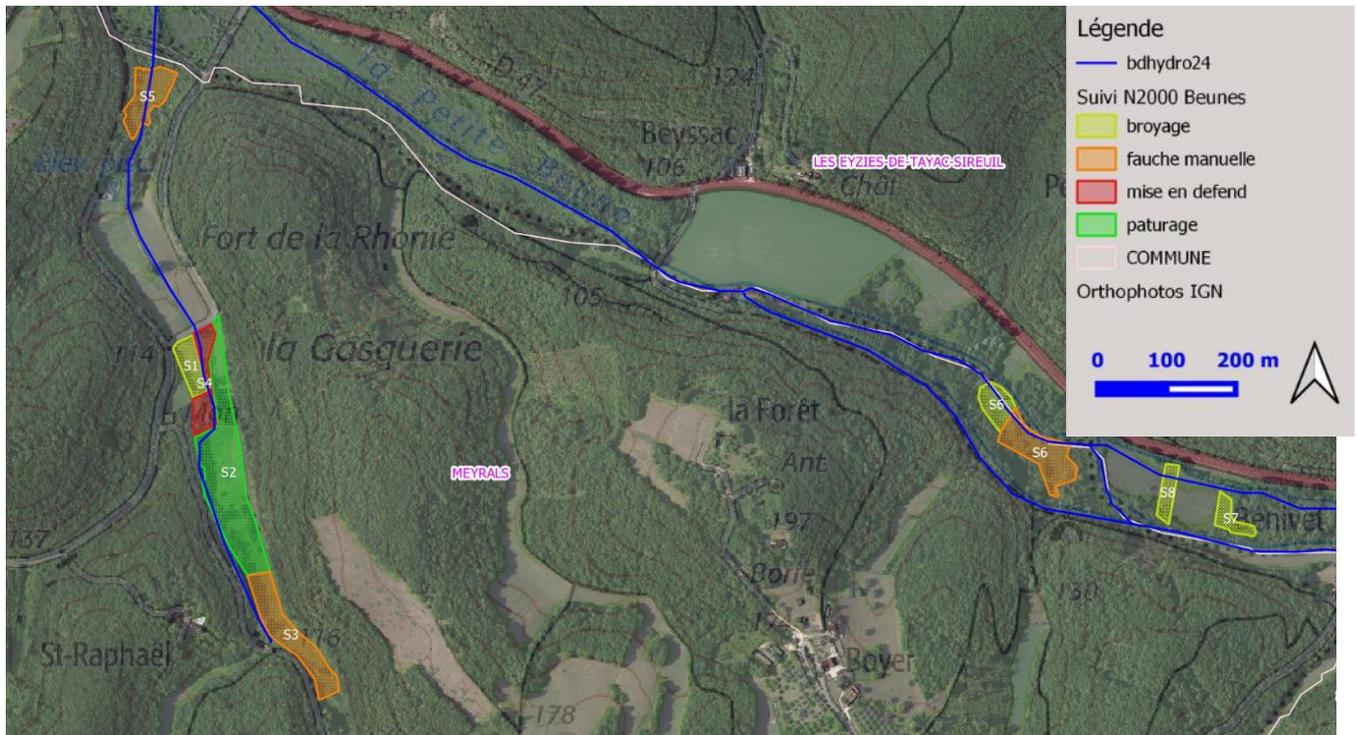


Figure 7 : Localisation des parcelles concernées par les contrats N2000 dans la Combe de Saint-Raphaël



Figure 8 : Vue de l'opération de fauche manuelle à Fontaine Pourrie (décembre 2021)

L'année 2022 étant la dernière année de mise en œuvre de ces 3 contrats, une réunion rassemblant l'ensemble des parties prenantes aux 3 contrats Natura 2000 (SMBVVD, propriétaires, animateurs N2000, Conservatoire des races, éleveur, Services de l'Etat,...) a été organisée le 07/11/2022 à la mairie de Marquay ; avec pour objectifs de :

- Faire le bilan des contrats en termes de mise en œuvre
- Faire le point sur la poursuite du partenariat avec le Conservatoire des races
- Discuter des modalités de reconduction du contrat
- Anticiper les prochaines échéances de dépôts de contrats

L'ensemble des parties prenantes souhaite poursuivre leur engagement dans le cadre d'un contrat N2000. Cependant le nouveau calendrier et les modalités de montage et dépôts de Contrat N2000 n'étant pas connu au jour de la réunion, du fait notamment du transfert de l'autorité de gestion des sites Natura 2000 de l'Etat vers la Région NA, il a été convenu de se réunir à nouveau courant du premier trimestre 2023 pour avancer sur ce sujet.

4.4.2. Contrats Natura 2000 – SCI du Château de Puymartin, M. Xavier de Cherade de Montbron.

Ces 2 contrats validés en 2020 concernent un chapelet de parcelles situées en bordure de l'axe Les Eyzies - Sarlat, en contrebas du château de Puymartin et réparties entre deux propriétaires :

- La SCI du château de Puymartin (1,15 ha)
- M. Xavier De Cherade de Montbron (1,83 ha)

Le suivi de ces contrats consiste à :

- Assurer l'interface entre, les propriétaires bénéficiaires des contrats Natura 2000 et les services de l'Etat,
- Accompagner les propriétaires dans la mise en œuvre des interventions,
- Suivre le planning des interventions,
- Accompagner les propriétaires pour les demandes de paiement annuel.
- Réaliser si nécessaire les demandes d'avenants pour le compte des propriétaires

Suite à l'exploitation des peupleraies situées sur ces parcelles, les interventions doivent permettre de restaurer puis d'entretenir les végétations mégaphorbiaies. Les opérations prévues devaient être mise en œuvre suivant le planning d'intervention suivant :

- 2020 : restauration des mégaphorbiaies par broyage au sol des résidus d'exploitation de peupliers et arasement des souches, ou broyage lourd de la strate arbustive et herbacée avec bucheronnage
- 2021 : entretien des mégaphorbiaies par gyrobroyage
- 2022 : entretien des mégaphorbiaies par gyrobroyage

Le démarrage des travaux n'a pu avoir lieu en 2020 et 2021. De plus, les propriétaires ont souhaité travaillé avec une entreprise autre que celle qui avait été choisie au moment de la demande de contrat. Les devis du nouveau prestataire, proposent des montants d'intervention plus élevé que les devis initiaux. Des demandes d'avenants temporel et financier ont donc été rédigées pour le compte des propriétaires auprès des services de l'Etat. Ces avenants demande un décalage des interventions sur la période 2022, 2023, 2024.

Bien que l'instruction des demandes soit en cours, les travaux de broyage au sol des résidus d'exploitation de peupliers avec arasement des souches, et de broyage lourd de la strate arbustive et herbacée avec bucheronnage ont eu lieu fin septembre 2022, avec l'intervention d'un broyeur forestier.



Figure 9 : Vue des opérations de restauration (septembre 2022)

4.4.2. Contrats Natura 2000 – Synthèse des contrats réalisés ou en cours

Tableau VI : Synthèse des contrats réalisés depuis 2015 (en gris terminés / en vert en cours)

Propriétaires/Ayants droits	Site	Surface HA	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fédération départementale des chasseurs	Combe de Saint Raphaël	3,65	Contrat entretien mécanique / manuel 5 ans Avenant gestion pastorale					Nouveau contrat gestion pastorale 3 ans				
SCI De Commarque	Vallon de Commarque	4,50		Contrat gestion pastorale 5 ans Avenant passerelle					Nouveau contrat gestion pastorale 2 ans			
Fédération départementale des chasseurs	Bénivet et Fontaine Pourrie	2,12		Contrat entretien mécanique / manuel 5 ans					Nouveau contrat entretien mécanique / manuel 2 ans			
CLANET Michel	Vallon de Commarque	0,45		Contrat gestion pastorale 5 ans								
PEMENDRANT Gibert (portage CEN Aquitaine par convention de gestion)	Vieil Mouly	-		Contrat de fermeture la grotte de Vieil Mouly								
SCI du château de Puymartin	Puymartin	1,13								Contrat restauration et entretien de mégaphorbiaies 3 ans Avenant décalage début intervention + financier		
M. Xavier De Cherade De Montbron	Puymartin	1,85								Contrat restauration et entretien de mégaphorbiaies 3 ans Avenant décalage début intervention + financier		
TOTAL		10,05										

5. SUIVI DES POPULATIONS DE CHIROPTERES

Plusieurs sites à chiroptères sont recensés au sein du site Natura 2000. Parmi eux, certains font l'objet d'un suivi régulier par le CEN Nouvelle Aquitaine.

5.1. La Grotte de Vieil Mouly

Le tableau ci-dessous synthétise les effectifs observés sur site depuis 2015. Deux passages sont habituellement réalisés sur site : un passage pour le recensement des populations hivernantes et un passage pour celui des populations reproductrices du site.

5.1.1. Hibernation

Pour la deuxième année consécutive, les effectifs de Minioptère de Schreibers sont à la baisse, ce qui s'inscrit dans la tendance nationale.

Le site est l'un des derniers de Dordogne à abriter l'espèce en hibernation (996 individus recensés en 2022).

Le site a bénéficié d'un contrat Natura 2000 en 2016 de sécurisation physique.

Tableau VII : Synthèse des observations réalisées dans la grotte de Vieil Mouly

	2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022			
	18-févr	02-nov	22-févr	26-juil	18-nov	25-janv	05-sept	03-févr	24-juil	12-oct	10-févr	01-juil	15-févr	16-juil	09-févr	12-juil	01-févr	06-juil
<i>Miniopterus schreibersii</i>	1631	41	1387	1150	240	2036	100	2412	950	100	2008		2059	766	1455	800	996	471
<i>Rhinolophus euryale</i>	130	4	102			94	20	92			95	+++	194		116	1290 ad. 290 juv.	70	1330 ad. 290 juv.
<i>Rhinolophus sp type euryale</i>				650					421					802				
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	329	61	360		199	518	100	492		34	334		419		329	103 ad. 20 juv.	239	12
<i>Myotis emarginatus</i>			1	40	1			1	40		1	+	1	31	1	100 ad. 40 juv.		439
<i>Myotis sp. type Grand myotis</i>	6		3			1				1	4		3					4
<i>Pipistrellus sp.</i>	1																	
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	4				1	2		12			12		6		9			14
<i>Myotis daubentonii</i>		1									1		1					
<i>Plecotus sp.</i>											1		1					
<i>Chiroptère sp.</i>													1					500

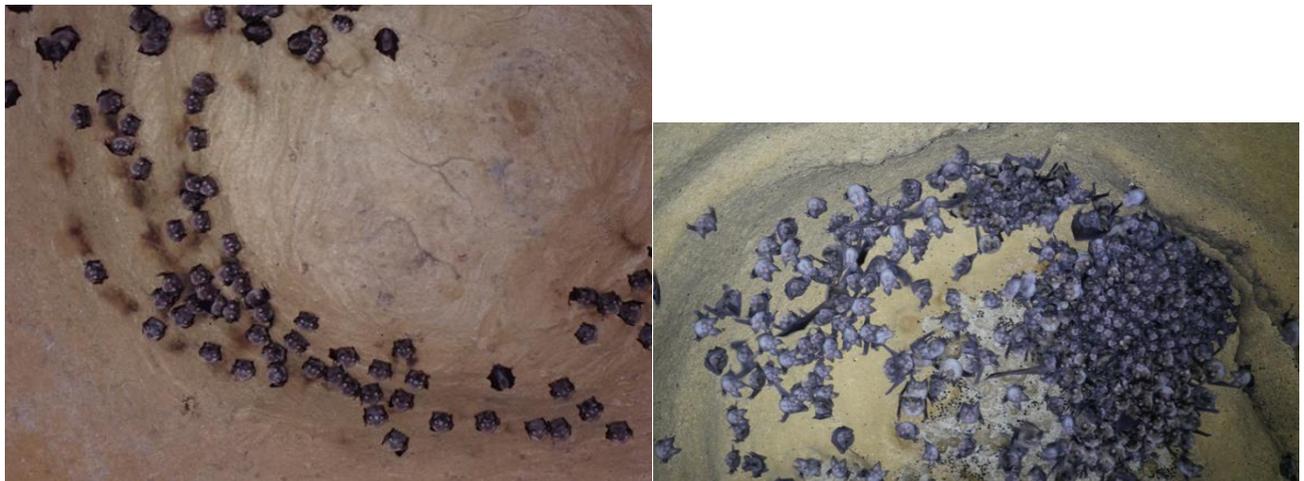


Figure 10 : A gauche : Vue partielle de la colonie / A droite : Vue partielle de la colonie, la majorité des individus sont des juvéniles de Rhinolophe Euryale

5.1.2. Mise bas et estive

Afin d'améliorer les connaissances sur les populations reproductrices du site, un comptage en émergence crépusculaire a été réalisé cette année encore. L'opération est délicate étant donné le nombre très important d'individus émergents simultanément. L'effectif de Rhinolophe euryale semble similaire à celui de 2021 (env. 1300 adultes). Pour les autres espèces (Minioptère et Murins à oreilles échancrées) les résultats sont plus délicats à interpréter (plusieurs centaines d'individus présents, seuls les Murins à oreilles échancrées s'y reproduisant).

5.1.3. Veille sur le site de Vieil Mouly

A l'initiative des services de l'état, plusieurs réunions et échanges ont eu lieu en 2020 concernant le projet d'extension de la carrière VEZE située à proximité de la grotte de Vieil Mouly. A ce stade, des réflexions sont toujours en cours pour évaluer au mieux l'impact de son activité sur les populations de chiroptères et concilier les deux.

A notre connaissance, aucune démarche n'a été formalisée en 2022.

5.2. Carrière des Combarelles

Un passage hivernal est réalisé par le CEN Nouvelle Aquitaine. Le tableau ci-dessous présente les différents effectifs recensés entre 2019 et 2022.

Ce site présente un fort enjeu pour l'hivernation du Grand Rhinolophe et son niveau d'intérêt est **régional**.

Tableau VIII : Synthèse des observations réalisées dans la carrière des Combarelles

	10-févr 2019	15-févr 2020	09-févr 2021	12-juill 2021	01-févr 2022
<i>Myotis myotis / M. blythii</i>	3	5	3		7
<i>Myotis nattereri</i>	1	2			
<i>Plecotus sp.</i>	15	2	2		20
<i>Myotis daubentonii</i>	7	9	1		8
<i>Rhinolophus euryale</i>	2	8	8		4
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	14	9	9	1	10
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	227	226	236	1	269
<i>Myotis emarginatus</i>		1	1		
<i>Chiro sp.</i>			2		1
<i>Barbastella barbastellus</i>					1

Suite aux démarches foncières entreprises dès 2020, le CEN NA s'est porté acquéreur du site. Ce dossier est en cours d'instruction chez le notaire.

5.3. La grotte du Bison

Suite aux démarches d'animation foncière entreprises sur le secteur, une nouvelle cavité à chiroptères est désormais intégrée aux suivis réalisés par le CEN NA, depuis 2020.

Ce site présente un enjeu **local** pour la chiroptérofaune.

Tableau IX : Synthèse des observations réalisées dans la Grotte du Bison

	15-févr 2020	09-févr 2021	01-févr 2022
<i>Rhinolophus euryale</i>	2		
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	52	49	47
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	6	2	2

6. ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION D'INCIDENCE

La structure animatrice a été sollicitée à 1 reprise en 2021 pour des demandes d'information. Les projets concernés étaient les suivants :

- Demande de permis de construire et/ou d'aménager en commune de Tamniès.

Au titre de l'assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences, elle a fourni les éléments nécessaires aux porteurs de projets dans la complétion du formulaire simplifié d'évaluation des incidences.

7. SYNTHÈSE, BILAN ET MISE A JOUR DU DOCOB

Le présent document constitue le bilan de l'animation du site Natura 2000 pour l'année 2022. Il s'attache à faire la synthèse du travail d'animation réalisé en 2022.

8. ORGANISATION DES REUNIONS DE COMITE DE PILOTAGE

Cette année, une réunion de COPIL a été organisée le 02/03/2023. Une présentation du bilan de l'animation menée en 2022 a été faite.

L'ordre du jour était le suivant :

- Election du Président du COPIL
- Rappels (Historique de l'animation du site et nouveau marché 2022-2025, Périmètre du site, Enjeux,...)
- Typologie des végétations et habitats naturels du site N2000 (CBNSA)
- Animation du site Natura 2000 (Missions confiées aux opérateurs de l'animation, Bilan de l'animation réalisée en 2022)
- Prévisionnel 2023

Les courriers d'invitation au COPIL, et les présentations projetées sont présentés en annexe 1.

9. PROGRAMME/PROJETS EN LIEN AVEC NATURA 2000

9.1. Typologie des végétations et habitats naturels du site Natura 2000 « Vallées des Beunes »

Le site Natura 2000 des vallées des Beunes est un des premiers sites Natura 2000 ayant fait l'objet de l'élaboration d'un DOCOB en Dordogne. A ce titre la cartographie des habitats naturels notamment d'intérêt communautaire qui accompagne le DOCOB est très largement lacunaire et souffre d'un manque important de connaissances.

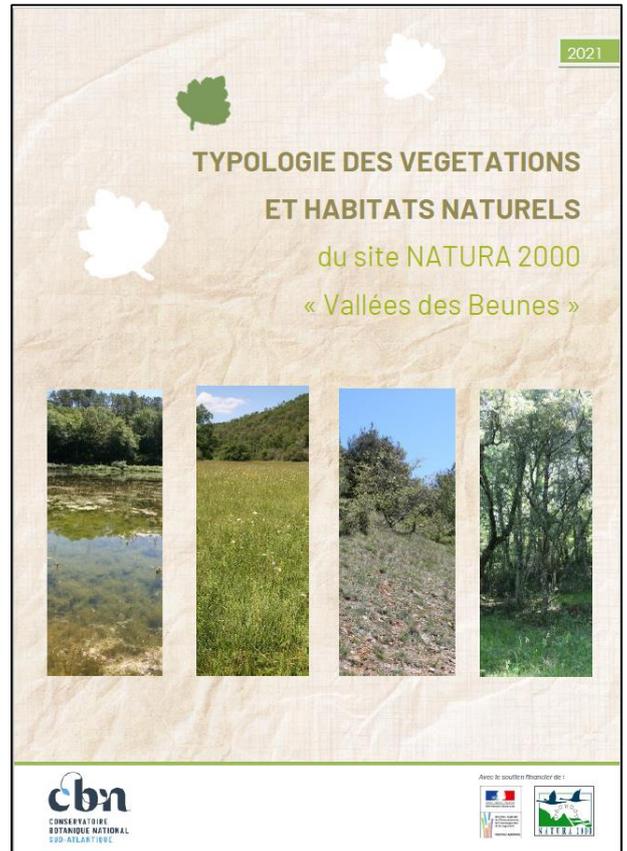
Il convenait donc de combler les déficits de connaissances par des prospections spécifiques, visant notamment à identifier les habitats d'intérêt communautaires présents à partir des végétations recensées.

Ainsi le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique a été missionné par le DREAL Nouvelle-Aquitaine pour réaliser en 2020 et 2021 la typologie des végétations et habitats naturels du site Natura 2000.

L'objectif de ce travail est de dresser la liste des végétations et des habitats d'intérêt communautaire présents sur le site Natura 2000. Cette typologie est complétée du cortège typique ainsi que d'une petite synthèse écologique afin d'aider le cartographe dans la connaissance de ces différentes unités. Pour chacune des associations végétales, un rattachement aux référentiels européens EUNIS et surtout EUR 28 a été intégré.

Cette typologie servira de référentiel unique pour la cartographie des végétations et des habitats d'intérêt communautaire qui se déroulera dans les prochaines années.

Enfin, une clé de détermination a également été construite pour simplifier l'identification des différentes végétations du site.



Le rapport est consultable à l'adresse suivante : https://obv-na.fr/ofsa/ressources/7_habitats/CBNSA_2021-Typologie_site_N2000-Vallees_des_Beunes.pdf

Initialement, **7 habitats d'intérêt communautaire** relevant de l'annexe I de la directive Habitat-Faune-Flore (Directive 92/43/CEE) avaient été identifiés sur le périmètre du site Natura 2000 des Vallées des Beunes ; et **cités dans le Formulaire Standard de Données**.

Lors des prospections réalisées par le CBNSA, ce sont des végétations relevant de **18 HIC qui ont été identifiées sur le périmètre du site NATURA 2000**, soit 11 de plus.

La liste des Habitats d'intérêt communautaire recensés est présentée dans le Tableau X.

Tableau X : Liste des HIC identifiés par le CBNSA

Code EUR 28	Nom EUR28	HIC cités le FSD
3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	
5130	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	X
6110	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>	
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) [*sites d'orchidées remarquables]	X
6220	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion-caeruleae</i>)	
6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin	X
6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	
7210	Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	
7220	Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	
7230	Tourbières basses alcalines	X
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	X
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	X
9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> <i>Cet HIC reste à valider sur le site d'étude. Végétations considérées provisoirement comme relevant de cet HIC.</i>	
9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	X

Le Formulaire Standard de Données devra être mise à jour en conséquence.

9.3. Programme chiroptères cavernicoles en Nouvelle-Aquitaine

Le CEN Nouvelle Aquitaine participe au programme « Chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle Aquitaine » qui vise entre autre à la connaissance des populations et la conservation des réseaux de gîtes et des connexions pour les espèces, en particulier le Grand Rhinolophe.

En ce sens, le suivi des principaux gîtes à chiroptères du secteur a été coordonné et réalisé par le CEN Nouvelle Aquitaine.

Les individus marqués en été (transpondés) sur les gîtes de la région sont scannés en hibernation afin d'évaluer leurs déplacements.

Plusieurs individus transpondés ont été identifiés au sein des gîtes (Grand Rhinolophe et Minioptère de Schreibers). La carte ci-après présente leur provenance (sites de reproduction).



Provenance des individus contrôlés en Vallées des Beunes

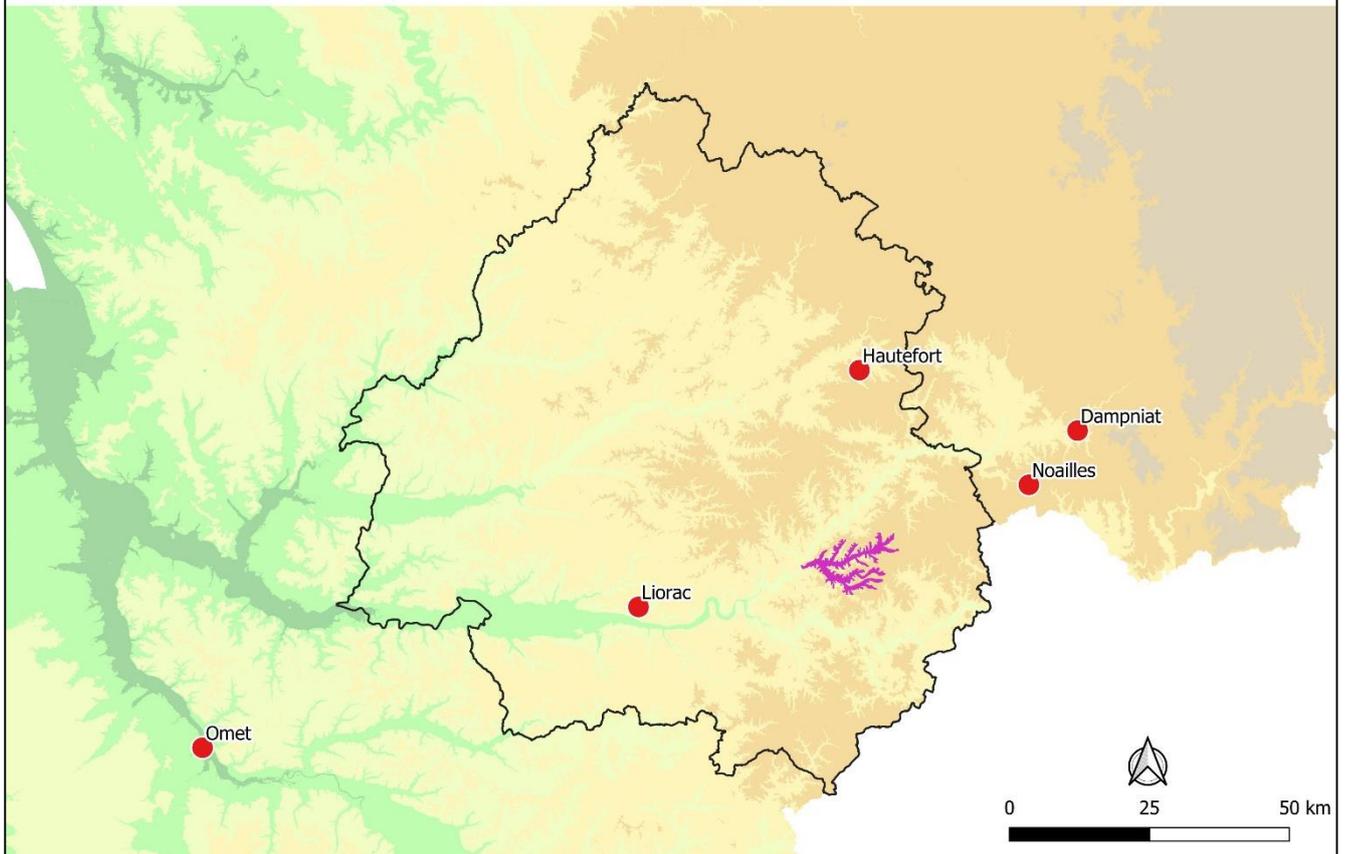


Figure 11 : Provenance des individus contrôlés (Grand Rhinolophe et Minoptère de Schreibers)

9.4. Atlas de Biodiversité Inter-Communale de la CCVH

La Communauté de Communes Vallée de L'homme en partenariat avec le PIP a été lauréate en 2021 de l'appel à projet sur l'ensemble de l'intercommunalité pour la réalisation d'un Atlas de Biodiversité Communale.

Le site Natura 2000 est concerné en partie par cet ABC à travers les communes de : Les Eyzies, Tursac, Peyzac-le-Moustier, Sergeac, La Chapelle-Aubareil.

Les grandes lignes du projet (issues du COPIL n°1 du 22/10/2021) sont les suivantes :

- synthèse des connaissances naturalistes sur le territoire ;
- inventaires complémentaires sur 8 groupes d'espèces ;
- cartographie des enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire ;
- sensibilisation des acteurs à la biodiversité ;
- outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités ;
- Permet de faciliter l'intégration des enjeux de biodiversité dans les démarches d'aménagement et de gestion.

Les groupes d'espèces ciblés pour l'amélioration des connaissances sont les suivants :



Flore vasculaires (plantes à fleurs, fougères & conifères)



Oiseaux (nicheurs, hivernants, migrateurs)



Reptiles (Serpents, Lézards, Tortues)



Amphibiens (Grenouilles, Crapauds, Tritons...)



Rhopalocères (Papillons de jour)



Orthoptères (Criquets, Sauterelles, Grillons, Cigales)



Odonates (Libellules & Demoiselles)



Chiroptères (Chauves-souris)

Figure 12 : Groupes d'espèces concernées par l'ABC de la CCVH

Les prospections terrain ont eu lieu sur l'année 2022. L'amélioration des connaissances permettra de mieux connaître les enjeux en termes de patrimoine naturel sur une partie du site Natura 2000, notamment vis-à-vis de la présence d'espèces d'intérêt communautaire.

Le Formulaire Standard de Données devra être mise à jour en conséquence car il est aujourd'hui très lacunaires et recense peu d'espèces faune/flore d'intérêt communautaire.

9. PERSPECTIVES POUR LA 2^{EME} TRANCHE D'ANIMATION

En 2023, le calendrier prévisionnel d'animation pourrait être le suivant :

ACTIONS		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Information et communication sur les mesures de gestion	Maintenance et alimentation du site Internet												
	Rédaction et la diffusion d'une lettre d'information à destination des exploitants agricoles												
MAEC	Information et communication sur les MAEC												
	Diagnostics parcellaires et d'exploitation												
	Appui administratif et technique / Suivi du dossier												
Contrat Ni-Ni	Identification et prise de contact												
	Montage de contrat : Diagnostic des parcelles, Proposition de contrat, Aide au montage de dossier & Suivi de l'instruction des dossiers												
	Mise en œuvre contrat : Suivi de l'instruction du dossier, Aide à la mise en œuvre technique des actions, Suivi administratif et financier												
Suivi des populations de Chauves-souris													
Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence - Réponses aux sollicitations													
Synthèse, Bilan Mise à jour du DOCOB													
Préparation et animation des comités de pilotage													

ANNEXES

Annexe 1 :

Réunion de COPIL: courrier d'invitation, présentation projetée

Annexe 1 :

Réunion de COPIL

- courrier d'invitation
- présentations projetées



Syndicat Mixte du Bassin
Versant de la Vézère en
Dordogne

A Montignac, le 07 Février 2023

Objet : Réunion du Comité de Pilotage Local du site Natura 2000 « Vallées des Beunes »

Mesdames, Messieurs,

L'organisation du Comité de Pilotage sera l'occasion de faire le bilan sur le travail mené sur le terrain en 2022.

J'ai donc l'honneur de vous inviter à la réunion du Comité de Pilotage du site d'importance communautaire « Vallées des Beunes » qui se tiendra le :

Jeudi 2 Mars 2023 à 14h00
Salle 2 du Pôle d'Interprétation de la Préhistoire
30 Rue du Moulin
24 620 Les Eyzies

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation du Président ou de la Présidente du Comité de Pilotage
- Compte rendu de la phase 1 de l'animation par le Conservatoire des Espaces Naturels et la Chambre d'Agriculture
- Présentation de l'étude réalisée par le CBNSA sur la typologie des végétations du site NATURA 2000
- Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.

M CROUZEL Denis
Président du SMBVVD



Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne
Siège social : Mairie de Montignac / Siret : 200 033 165 00016
3 Avenue de Lascaux – 24290 Montignac – Tél : 05.24.16.15.00 – 06.85.09.70.64
<http://syndicat-vezere-dordogne.fr/> - syndicatvalleevezere@sfr.fr

Site Natura 2000
Vallées des Beunes
COPIL – 02 mars 2023








Ordre du jour

- Election du Président du COPIL
- Rappels
 - Historique de l'animation du site et nouveau marché 2022-2025
 - Périmètre du site, Enjeux,...
- Typologie des végétation et habitats naturels du site N2000 (CBNSA)
- Animation du site Natura 2000
 - Missions confiées aux opérateurs de l'animation
 - Bilan de l'animation réalisée en 2022
- Prévisionnel 2023



Vallées des Beunes
RAPPEL DU DOCOB

Natura 2000 - Différentes phases

- Pas une mise « sous cloche » de la nature
- Le choix de la concertation

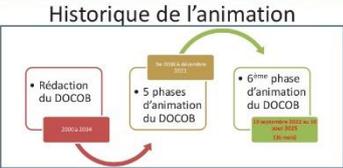


Comité de pilotage
Organe de concertation locale et de débat propre à chaque site N2000
Ses (ré)laborations la mise en œuvre du DOCOB

Phase opérationnelle
Objectif - Elaborer le DOCOB du site
Structure porteuse : Etat
Opérateur : ONASEA

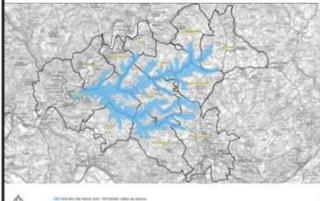
Phase d'animation
Objectif - Mettre en application le DOCOB du site
Structure porteuse : SMBWVD
Opérateurs - CRN Nouvelle-Aquitaine CA de la Dordogne

Historique de l'animation



Date signature du marché	Date fin du marché	Durée totale	2022	2023	2024	2025
12/05/2022	30/06/2025	36 mois	Tranche terre	Tranche opérationnelle 1	Tranche opérationnelle 2	

Périmètre du site Natura 2000



- Communes : 12
- Surfaces : 5500 ha

<http://vallees-des-beunes.fr/le-site/decouvrir>

Enjeux liés au système de coteaux dans le DOCOB

- 3 Habitats d'intérêt communautaires

6210 - Pelouse sèche 5120 - Lande à Genévriers 5340 - Chênaies vertes

Enjeux liés au système de vallons dans le DOCOB

- 4 Habitats d'intérêt communautaires

6420 - Megaphorbiaie 3140 - Herbiers à charnades 7220 - Bas-marais alcalins 91E0 - Aulnaie-Frênaie alluviale

Enjeux liés aux espèces

- Plusieurs Espèces d'Intérêt Communautaires (Annexe II et IV de la DHFF)
 - Chauves-souris : Grand Rhinolophe, Rhinolophe Euryale, Minioptère de Schreibers, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées,...
 - Papillons : Damier de la Succise, Cuivré des marais, Bacchante,...
 - Odonates : Agrion de mercure, Cordulie à corps fin,...
 - Gastéropode : Vertigo de Des Moulins
- Autres enjeux liés aux espèces :
 - Flore/Faune (espèces protégées et/ou patrimoniales)

Les objectifs à long termes du DOCOB

- Maintenir et développer les bas marais alcalins
- Développer l'intérêt écologique et paysager des coteaux
- Développer une mosaïque d'habitats naturels et préserver les milieux originaux
- Communiquer et faire vivre le DOCOB

Vallées des Beunes

TYPOLOGIE DES VÉGÉTATION ET HABITATS NATURELS DU SITE N2000 (CBNSA)

Animation du site Natura 2000

MISSIONS CONFIEES AUX OPERATEURS

Les missions d'animation du site N2000

- Information et communication sur le dispositif N2000
- Mise en œuvre les outils de gestion contractuels
 - Mise en œuvre des MAEC
 - Mise en œuvre des Contrats N2000
- Suivi biologique de gîtes à chauves souris
- Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence
- Coordination générale
 - Rédaction des bilans d'animation annuels et mise à jour du DOCOB
 - Préparation et animations des réunions de COPIL

Animation du site Natura 2000

BILAN DE L'ANIMATION RÉALISÉE EN 2022

Informer et communiquer

- Objectif de la mission :
 - Informer
 - Communiquer
 - Sensibiliser
- ...particulièrement sur le site et le dispositif Natura 2000

Informer et communiquer

- Site Internet dédié : www.coteaux-calcaires-vallee-vezere.fr
 - Maintenance du site Internet
 - Alimentation de la rubrique téléchargements



Mettre en œuvre les outils contractuels de gestion

- Objectifs de la mission :
 - Assurer la conservation des habitats naturels et des espèces du site
 - Mettre en place des actions de gestion/restauration et des pratiques agricoles favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire cités dans le DOCOB
- 2 outils principaux :
 - Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)
 - Contrats Natura 2000 (forestiers ou ni agricole ni forestier)

Mettre en œuvre les outils contractuels de gestion

	Contrats Natura 2000 ni agricole ni forestier	Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
Objectifs:	Financer des investissements ou des actions d'entretien non productifs visant à assurer le maintien ou le cas échéant, le rétablissement dans un état de conservation favorable des HIC et EIC	Accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le maintien ou le développement de pratiques favorables à l'environnement. Mobiliser pour répondre aux enjeux environnementaux rencontrés sur les territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique
Financement:	Prise en charge 100% si porteur privé Prise en charge 80% si porteur public Co-financeurs: Etat, FEADER, Agence de l'eau	Rémunérées sur la base des surcoûts et manques à gagner Co-financeurs principaux : Etat, Europe (second pillar PAC) et dans certains cas, les Agences de l'eau
Pour qui?:	Propriétaire ou ayant-droit / Non agriculteur	Agriculteurs volontaires
Qui?:	Sur des parcelles ni forestière ni agricoles sur lesquelles des HIC ont été identifiés	Sur des parcelles déclarées à la PAC
Durée du contrat:	5 ans sur la base du volontariat (en règle générale)	5 ans sur la base du volontariat (en règle générale)

Mise en œuvre des MAEc – Programmation 2022-2027

- Liste des mesures ouvertes en 2023 :
- Enveloppe réservataire : 200 000 € (pour 5 ans d'engagement)

Mesures ouvertes en 2023	ML BD24	Montant unitaire	Unité
Préservation des milieux humides - amélioration de la gestion par le pâturage	OUI	201 €	Ha
Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux communs	OUI	652 €	Ha
Création de prairies	OUI	358 €	Ha
Protection des espèces (retard de fauche)	Niveau 2	OUI	145 € Ha
	Niveau 3	OUI	200 € Ha
	Niveau 4	OUI	254 € Ha
Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	OUI	204 €	Ha
Entretien des ligneux (ripisylves ou haies)	OUI	800 €	Ha
Entretien des fossés	OUI	1,6 €	ml

Mise en œuvre des MAEc – Programmation 2022-2027

A VENIR - Perspectives 2023

2. Communication auprès des agriculteurs

- Réunion d'information auprès des agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur les communes du site Natura 2000 (proposition : information commune avec EPIDOR pour présenter en même temps que pour les sites « Coteaux calcaires de la Vézère » et « Vallée Vézère »)
- Information auprès de l'ensemble des agriculteurs adhérents au CrDA, via le bulletin trimestriel « L'Agriculteur du Périgord Noir »
- Réponse aux sollicitations

Mise en œuvre des MAEc – Programmation 2022-2027

A VENIR - Perspectives 2023

3. Réalisation de diagnostics d'exploitation et parcellaires et accompagnement des agriculteurs dans le montage des dossiers

- Diagnostics en avril-mai
- Engagement des agriculteurs avant le 15/05, au moment des dossiers PAC

4. Appui administratif et technique dans le suivi du dossier

- Réalisation de plans de gestion
- Appui au remplissage des cahiers d'enregistrement
- Réponse aux questions administratives et techniques en cours de contrat

Mise en œuvre des Contrats N2000

Etapas de mise en œuvre :

- Identifier les propriétaires, exploitants et ayant droit
- Prendre contact avec les propriétaires
- Montage de contrat :
 - Réaliser des diagnostics parcellaires,
 - Proposer des contrats
 - Aide au montage des dossiers et suivi de l'instruction
- Suivi de contrat :
 - Aider à la mise en œuvre techniques des actions
 - Assurer le suivi technique, administratif et financier

Mise en œuvre des Contrats N2000

4. Suivi de contrat – Contrats « Vaches Bordelaises », 3 contrats :

- La SCI de Commarque (4,5 ha)
- M. et Mme CLANET (0,45 ha)
- FDC (4,27 ha)

Interventions prévues :

- Gestion pastorale extensive et fauche des refus
- Entretien des milieux ouverts

Communes : Marquay, Les Eyzies, Meyrals

Actions mobilisées :

- N03RI - Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
- N05R - Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger

Mise en œuvre des Contrats N2000

Localisation des contrats

Mise en œuvre des Contrats N2000

- Localisation des contrats

Mise en œuvre des Contrats N2000

En 2022 :

- Gestion pastorale puis broyage des refus
- Chantier d'entretien des milieux ouverts par débroussaillage

Mise en œuvre des Contrats N2000

- Année 2022 : dernière année de mise en œuvre de ces 3 contrats,
- Le 07/11/2022 : réunion rassemblant l'ensemble des parties prenantes aux 3 contrats Natura 2000
 - Faire le bilan des contrats en termes de mise en œuvre
 - Faire le point sur la poursuite du partenariat avec le Conservatoire des races
 - Discuter des modalités de reconduction du contrat
 - Anticiper les prochaines échéances de dépôts de contrats

Volonté de poursuivre la démarche

Perspectives 2023 : étudier la faisabilité de montage d'un nouveau contrat

Mise en œuvre des Contrats N2000

4. Suivi de contrat – Contrats « Restauration et entretien de mégaphorbiaies », 2 contrats :

- La SCI du château de Puymartin (1,15 ha)
- M. Xavier De Cherade de Montbron (1,83 ha)

Interventions prévues :

- Restauration en année 1 : broyage des résidus d'exploitation des peuplerales et arasement des souches, ou broyage lourd de la strate arbustive et herbacée
- Entretien par gyrobroyage annuel

Communes : Marquay, Saint-André-d'Allas (11 parcelles)

Actions mobilisées :

- Année 1 : NO1Pi : Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage (intervenant : prestation)
- Année 2 et 3 : NO5R : Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger (intervenant : propriétaire = utilisation du barème)

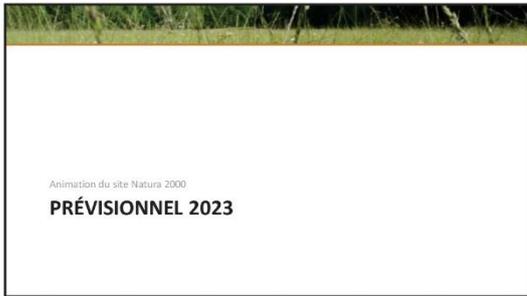
Durée 3 ans

Mise en œuvre des Contrats N2000

Mise en œuvre des Contrats N2000

En 2022 :

- Réalisation d'une demande d'avenant temporel (décalage des interventions) et financier au contrat (changement de prestataire)
- Phase de restauration réalisée par broyage forestier



Prévisionnel 2023

ACTIONS		MOIS																	
		Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.						
Information et sensibilisation des particuliers	Animation et information des riverains																		
	Prévention et la diffusion d'avis de circulation interdites																		
	Prévention des incendies																		
MISE	Information et sensibilisation aux MISE																		
	Dépouilles parasitaires et d'exploitation																		
Agir administratif et technique / suivi de chantier	Agir administratif et technique / suivi de chantier																		
	Identification et prise de contact																		
Contrôle N. N.	Nettoyage et entretien des parcelles, régularisation des clôtures																		
	Appui au montage de dossier Natura 2000 et de la gestion des déchets																		
Suivi des populations de Chamaecrista	Mise en œuvre contrôlée de l'arrachage des mauvaises herbes à brins																		
	Prise en compte des espèces, suivi administratif et technique																		
Appui à l'application de régime d'occupation d'espace / Réponse aux sollicitations	Appui à l'application de régime d'occupation d'espace / Réponse aux sollicitations																		
	Travaux, Mise à jour des documents																		
Préparation et attribution des permis de bricole	Préparation et attribution des permis de bricole																		



cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
SUD-ATLANTIQUE

Conservatoire Botanique National
Sud-Atlantique

TYPOLOGIE DES VÉGÉTATIONS ET HABITATS NATURELS
du site natura 2000 « Vallées des Beunes »




Présentation : Vincent Veritte
Etude : Emilien Henry et Pierre Lafon

Connaître et préserver la biodiversité végétale et animale

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
SUD-ATLANTIQUE

Typologie des végétations et habitats naturels
du site natura 2000 « Vallées des Beunes »
02 mars 2023

Contexte

- Le CBNSA assure depuis 15 ans un appui technique et scientifique auprès des animateurs des sites Natura 2000
- Un besoin clairement identifié de réviser la typologie et la cartographie des habitats :
 - Une typologie non basée sur la phytosociologie
 - Une cartographie lacunaire des habitats
- Un site complexe et à très fort enjeux de conservation régionaux justifiant la prise en charge complète de ces travaux par le CBNSA

L'Observatoire de la Biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV-NA)

plateforme "flore - faune - habitats" en Nouvelle-Aquitaine, animé par les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) et intègre la plupart des spécifications du Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel (SIPN) : https://cbnsa.fr/ifa/ressources/?habitats/CBNSA-2021-Typologie_site_N2000-Vallées_des_Beunes.pdf

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
SUD-ATLANTIQUE

Typologie des végétations et habitats naturels
du site natura 2000 « Vallées des Beunes »
02 mars 2023

Objectif

Poser la base des connaissances sur les végétations et les habitats dans la perspective de les cartographier et d'orienter les mesures de conservation :

- Caractériser l'ensemble des végétations du site Natura 2000 à l'aide de relevés phytosociologiques (le relevé phytosociologique est l'outil de description de la végétation) ;
- Assurer les correspondances avec les différentes typologies d'habitats (EUNIS et habitats d'intérêt communautaire) ;
- Identifier les éléments les plus patrimoniaux du site.

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
SUD-ATLANTIQUE

Typologie des végétations et habitats naturels
du site natura 2000 « Vallées des Beunes »
02 mars 2023

Pourquoi la phytosociologie ?

- La végétation est le meilleur intégrateur des conditions du milieu et permet ainsi de déterminer les habitats (= des conditions environnementales + une ou des communautés végétales + une faune)
- Seule méthode pour analyser les liens écologiques et dynamiques des végétations (et donc des habitats) ;
- Typologie plus précise et adaptée à l'échelle locale que les autres référentiels (notamment ceux d'habitats) ;
- Catalogue régional des végétations mis à jour tous les ans ;
- Méthode inscrite au cahier des charges régional pour la réalisation des cartographies d'habitats des sites Natura 2000

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
SUD-ATLANTIQUE

Typologie des végétations et habitats naturels
du site natura 2000 « Vallées des Beunes »
02 mars 2023

ÉTAPE 1 : Prétypologie
ÉTAPE 2 : Plan d'échantillonnage
ÉTAPE 3 : Prospections de terrain
ÉTAPE 4 : Élaboration de la typologie et référentiels utilisés



cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
SUD-ATLANTIQUE

Typologie des végétations et habitats naturels
du site natura 2000 « Vallées des Beunes »
02 mars 2023

Campagne de terrain

- 427 relevés phytosociologiques
- 376 inédits
- Terrain de mai 2019 à Aout 2021
- Autorisation d'accès aux propriétés privées non closes par arrêté préfectoral



cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
500 - STELLANTOISE

Typologie des végétations et habitats naturels
du site natura 2000 « Vallées des Beunes »
02 mars 2023

6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès
d'embuisonnement sur calcaires (*Festuco Brometalia*) [*sites
d'orchidées remarquables]




Ancianchier à
feuilles ovales
(*Ancianchier ovale*)

13

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
500 - STELLANTOISE

Typologie des végétations et habitats naturels
du site natura 2000 « Vallées des Beunes »
02 mars 2023

6220 Parcours substeppiques de graminées et
annuelles du Thero-Brachypodietea





Sabline des
Chauxes (*Arenaria
crotolaria*)

Cypripède (*Clypeola
jostii*)

Brachypode à deux
épis (*Brachypodium
distachyon*)

Nouve
1 HIC

14

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
500 - STELLANTOISE

Typologie des végétations et habitats naturels
du site natura 2000 « Vallées des Beunes »
02 mars 2023

3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Néopotonam ou de
l'Hydrocharition

3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du
Ranunculion fluitantis et du *Calthifloro-Strachion*

6110 Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyso-sedico* sibi

6410 Prairies à Molins sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
(*Medicago-paerulese*)

6510 Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus
pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

7210 Marais calcaires à *Cirsium versicol*

840

722

913




Autres
HIC
nouveau

15

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
500 - STELLANTOISE

Typologie des végétations et habitats naturels
du site natura 2000 « Vallées des Beunes »
02 mars 2023

Bilan

- Site d'une grande valeur patrimoniale
- Une grande diversité de végétations
- Des habitats peu représentés en Nouvelle-Aquitaine : bas-marais alcalins et hêtraies du *Cephalanthero-Fagion*
- Des indices de dégradation observés et notamment de la déprise

Ce référentiel phytosociologique servira de base pour la réalisation de
la cartographie des végétations et donc des habitats du site.

Pour cela, les clés de détermination qui ont été créées à cette occasion,
couplées aux tableaux phytosociologiques faciliteront la reconnaissance
de ces végétations sur le site.

16

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
500 - STELLANTOISE

Typologie des végétations et habitats naturels
du site natura 2000 « Vallées des Beunes »
02 mars 2023

Perspectives

- Réalisation de la cartographie des végétations (à l'étude)
- Programme nécessitant 2 ans d'étude
- Identification et spatialisations des habitats à partir de la typologie
- Compléments typologiques éventuels
- Travail avec les gestionnaires et les acteurs locaux



17

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
500 - STELLANTOISE

Typologie des végétations et habitats naturels
du site natura 2000 « Vallées des Beunes »
02 mars 2023

Merci de votre
attention



Pierre LAFON - Chargé de mission botaniste-
phytosociologue
p.lafon@cbnsa.fr
Vincent VERITE - Chargé de mission botaniste-
phytosociologue
v.verite@cbnsa.fr

Connaitre et préserver la biodiversité végétale et
faunique.

18



Un outil au service de la biodiversité,
des paysages et de l'économie rurale



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org

Site de Billère : 28 route de Bayonne - 64140 Billère
Tél. 05 59 64 49 11
billere@cen-na.org

Site de Poitiers : 44, boulevard Pont-Achard - 86000 Poitiers
Tél . 05 49 50 42 59
poitiers@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Antenne 24
21 rue de la Libération - 24400 Mussidan
Tél : 05 53 81 39 57
antenne24@cen-aquitaine.fr

avec le concours financier de



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

